

un cadre de référence approprié pour favoriser la réconciliation nationale au Rwanda. Le Conseil rappelle au gouvernement rwandais la responsabilité qui lui incombe de rassembler de nouveau sa population dans la réconciliation nationale. Dans ce contexte, le Conseil félicite les pays voisins du Rwanda et l'Organisation de l'unité africaine de leur engagement et de leur assistance dans la recherche d'une solution au conflit au Rwanda, et les encourage à continuer de promouvoir la stabilité dans le pays et dans l'ensemble de la région. Le Conseil de sécurité estime que pour leur part les pays voisins ont également la responsabilité de veiller à ce que leur territoire ne soit pas utilisé pour déstabiliser encore la situation.

PARIS, 11 AOÛT 1994

Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à TF1

France - Algérie

Q - Votre collègue, Charles Pasqua, a indiqué il y a une semaine que la France avait demandé à l'Amérique de mettre en quelque sorte hors d'état de nuire les dirigeants du FIS qui sont sur leur territoire. Est-ce que cette demande a été transmise aux Américains ?

R - Ce que je viens d'entendre montre en tout cas qu'il est nécessaire de clarifier un peu les idées, car bien des propos qui viennent d'être tenus sont, permettez-moi de le dire, loufoques. Envisager une intervention militaire de la France en Algérie, cela n'a aucun sens.

Pour clarifier les idées, je voudrais commencer par remettre un peu de l'ordre dans les responsabilités. La première préoccupation, la première responsabilité d'un gouvernement, c'est d'assurer la sécurité de ses citoyens sur son territoire. Et cela, c'est la tâche du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua ; il le fait avec l'énergie et l'efficacité qu'on lui connaît, ce n'est pas la première fois, et j'approuve sans réserve les mesures qu'il vient de prendre et qui concernent le territoire national. La lutte contre les menaces terroristes et non pas contre l'Islam, je le souligne au passage, car ce sont deux choses tout à fait différentes.

Et puis, il y a la politique étrangère de la France. Cela, c'est ma responsabilité, sous l'autorité du Premier ministre. Au risque d'apparaître formuler des vérités premières, je voudrais quand même rappeler une chose qu'on oublie un peu, c'est que la France n'a aucune espèce de responsabilité dans ce qui se passe en Algérie aujourd'hui. C'est la seule tâche des Algériens, des autorités algériennes, du peuple algérien que de se choisir un destin. J'entends parfois dire : "mais que fait la France ? Quand va-t-elle agir ?". Nous n'avons aucune intention d'agir en Algérie. C'est le problème des Algériens, ce n'est pas le problème des Français. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, que nous restions passifs parce que nous avons aussi des choses à faire, je pourrais vous dire lesquelles.

Q - Précisément, vous pourriez dire lesquelles, parce qu'il y a deux attitudes que l'on peut avoir, c'est

celle du soutien, et ça c'est l'attitude politique de la France, c'est celle du soutien sans réserve et absolu à ce régime algérien, qui tout de même est extrêmement impopulaire ou c'est aussi lui dire : "nous vous soutenons, mais nous souhaiterions que vous vous conduisiez parfois d'une façon un petit peu différente".

R - Qui autorise les commentateurs, je ne parle pas des hommes politiques qui font souvent de la polémique, à dire que l'attitude de la France est un soutien inconditionnel aux autorités algériennes ? Est-ce que l'on peut sortir de mes propos, de mes déclarations la moindre phrase qui aille dans ce sens ?

Q - Du reste, il y a un an, vous disiez, "le statu quo n'est plus tenable". Vous le maintenez ?

R - J'aime vous l'entendre dire. Alors qu'est-ce que ça veut dire ? Cela veut dire deux choses : la première, c'est que nous avons essayé, parce qu'il faut bien que l'Algérie s'en sorte, que le peuple algérien s'en sorte, et que d'une manière ou d'une autre, ça nous concerne quand même un petit peu, nous qui sommes de l'autre côté de la Méditerranée, nous avons d'abord essayé de les aider financièrement. Nous avons entraîné nos partenaires, les Européens, à Corfou, lors du dernier Conseil européen, les grands pays industriels, y compris les Etats-Unis, à Naples, il y a très peu de temps, qui se sont retrouvés sur la même position que nous. Nous avons donc aidé financièrement, et maintenant nous sommes en droit de dire : que devient cette aide ? Qu'en faites-vous ? Est-ce que c'est efficace ? Quels sont les premiers résultats ? Quel est le bilan que l'on peut en tirer ?

Et puis la deuxième chose que nous avons dite, vous citez mon propos de l'année dernière, c'est qu'il ne peut pas y avoir de solution toute sécuritaire au drame que vit l'Algérie. Je comprends qu'un gouvernement soit préoccupé par la sécurité et l'ordre public. C'est sa tâche. Mais il faut une perspective politique. Qu'est-ce que j'ai dit la semaine dernière quand je suis allé à Alger, au Président Zeroual ? J'ai dit, il faut faire des élections, il faut que le moment venu, lorsque les conditions le permettront, le peuple algérien puisse s'exprimer. Vous voyez que ce n'est pas très différent de ce que j'entends dans la bouche de tel ou tel docte commentateur américain. Il ne faut pas caricaturer la position de la France.

Q - Cela, c'est votre position, c'est celle du gouvernement...

R - C'est la position du gouvernement, c'est la position du Premier ministre, c'est la position approuvée par le Président de la République, et c'est la politique étrangère de la France.

Q - Et c'est celle de Charles Pasqua ?

R - Charles Pasqua s'est exprimé sur la menace terroriste en France. Je comprends qu'il soit préoccupé par la menace terroriste éventuelle dans tel ou tel autre pays. D'ailleurs, nous avons des contacts avec les autorités américaines, avec les autorités allemandes, pour leur communiquer éventuellement nos préoccupations sur tel ou tel leader terroriste, je ne dis pas islamiste ; il ne faut pas confondre Islam et terrorisme, je le répète de nouveau.

Donc voilà quelle est la ligne de la France et elle n'a

pas varié, et nous la maintiendrons. Elle est, je crois, raisonnable n'est peut-être pas le mot, face à un drame d'une telle ampleur, mais en tout cas elle est courageuse et déterminée.

Je voudrais dire une dernière chose, c'est que nous avons aussi la responsabilité d'assurer, autant que faire se peut, la sécurité de nos propres ressortissants en Algérie. Il y avait, il y a environ un an, un peu plus de 7 000 Français mono-nationaux, c'est-à-dire n'ayant que la nationalité française en Algérie. Il y en a aujourd'hui 1 500. C'est dire que nous avons réduit notre dispositif. Quand je suis allé à Alger la semaine dernière avec François Léotard, nous avons pris un certain nombre de nouvelles dispositions pour que ceux qui, notamment, servent l'Etat dans les services diplomatiques et consulaires soient protégés le mieux possible. Nous avons déjà payé un lourd tribut, 15 Français morts en Algérie. Il y a d'autres nationaux qui sont morts, plus d'une cinquantaine d'étrangers, mais nous avons été, c'est vrai, parmi les premiers visés.

Q - Très brièvement, pour que les choses soient claires, est-ce que la France a demandé à ses amis et alliés, britanniques, allemands, américains, de faire en sorte que les représentants du FIS sur leur territoire se taisent ?

R - Nous avons demandé à nos partenaires, comme ils nous le demandent très souvent en sens inverse, et si je n'étais pas tenu par un minimum de discrétion dans ce genre d'affaires, je pourrais donner de nombreux exemples, nous leur avons demandé de faire attention. Lorsque vous avez sur votre territoire des responsables qui prônent l'attentat, le terrorisme, l'assassinat, comme cela s'est produit, faites attention. D'ailleurs ils l'ont fait. Les autorités allemandes viennent de faire savoir à M. Kebir, qui est sur leur sol, qu'il en avait dit un peu trop. Vous voyez que nous avons cette coopération. Et je crois que présenter les choses de la manière suivante : il y a la France qui a une politique de soutien inconditionnel - et elle est seule sur cette ligne - et puis il y a les autres qui sont un peu plus prudents, ménageant mieux l'avenir, ne correspond pas à la réalité. La France a une ligne claire, je le répète depuis plusieurs mois, c'est difficile, ça continuera à être difficile, parce que la solution aux problèmes ne peut venir que du tréfonds du peuple algérien, c'est ce que j'essayais de dire en commençant.

Rwanda - relève de l'opération Turquoise

Q - D'ici quelques jours les troupes françaises seront parties, remplacées par des troupes africaines. Où en seront nos relations avec les nouvelles autorités rwandaises, alors que les Américains, eux, s'installent littéralement à Kigali ?

R - Nous parlons avec les autorités rwandaises de Kigali, nous leur avons dépêché plusieurs émissaires, comme nous aurons bientôt une antenne sur place qui nous permettra de maintenir le contact.

Je crois que l'on peut dire d'ores et déjà que l'opération Turquoise a un bilan positif. Nous avons sécurisé, entre guillemets, plus d'un million et demi de personnes qui, sans cela, au moment où la guerre sévissait encore,

on a un peu tendance à l'oublier, auraient été victimes de massacres.

Il faut maintenant réussir la relève, je crois que c'est en cours, que c'est en bonne voie : un contingent éthiopien vient d'arriver ; à peu près la moitié de notre dispositif au Rwanda a été retirée. Le complément le sera d'ici la fin de la semaine prochaine, d'ici le 21 ou le 22 août.

Je voudrais surtout insister sur le fait que maintenant, il appartient au gouvernement de Kigali, dont on dit tant de bien, les Etats-Unis en particulier, de rassurer les populations, puisque c'est le gouvernement du Rwanda c'est à lui de créer les conditions pour que la population reste chez elle, sinon nous verrons encore ces images atroces que la France a été la première à dénoncer, ou à montrer en tout cas.

Ex-Yougoslavie - Bosnie - plan de paix de Genève - éventuelle levée de l'embargo sur les armes

Q - Les Serbes de Bosnie ont refusé le plan de paix des grandes puissances, le Président Clinton parle de lever l'embargo, pour le 15 octobre, ce qui est une échéance relativement lointaine. Estimez-vous qu'il y a urgence pour les sanctions qui avaient été envisagées en cas de refus ?

R - Nous avons une position commune sur ce sujet. Je sais bien que quand le Président Clinton parle, c'est très important, mais il faut aussi regarder ce que nous avons décidé ensemble. Ensemble, nous avons décidé, d'abord un premier étage de renforcement des sanctions, puis, une stricte application des mesures d'exclusion dans les zones de sécurité. Enfin, si rien de tout cela ne marche, effectivement, on peut se fixer comme objectif le mois d'octobre, on pourrait considérer que la levée de l'embargo sur les armes deviendrait inévitable. Mais nous le déciderons ensemble. Il faudra une résolution du Conseil de sécurité.

Q - Mais il n'y a plus d'opposition de principe pour la faire...

R - La France continue à penser que ce n'est pas une bonne solution. Ce n'est pas une bonne solution pour les populations, ça ne sera pas une bonne solution pour la FORPRONU, et je ne crois pas que cela soit une bonne solution pour la paix. Mais si rien d'autre ne marche, nous ne nous y opposerons pas, à une condition, c'est qu'on ait au préalable réglé dans le détail la situation des Casques Bleus, car on ne peut pas les exposer à une guerre généralisée.

Je voudrais enfin dire, sans vouloir paraître, même au mois d'août, exagérément optimiste, une chose supplémentaire sur le conflit de l'ex-Yougoslavie, c'est que les choses ont un peu évolué depuis nos dernières réunions à Genève, c'est que Belgrade a pris position pour le plan de paix. Belgrade critique avec beaucoup de vigueur les autorités de Pale qui, elles, continuent à refuser ce plan. Alors maintenant je dis, il faut passer des intentions aux actes. Si M. Milosevic et les autorités de Belgrade veulent démontrer leur bonne foi, elles doivent couper les lignes d'approvisionnement des Bosno-Serbes qui eux veulent continuer à faire la

guerre. Si elles le font, peut-être alors pourra-t-on en août, en septembre ou en octobre voir arriver la paix.

NEW YORK, 11 AOÛT 1994

FORPRONU - Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies

FORPRONU - Croatie

Le Conseil de sécurité est vivement préoccupé par la lettre du Secrétaire général datée du 26 juillet 1994 (S/1994/888) et par de nouvelles informations émanant du Secrétariat concernant les difficultés survenues dans le déroulement des opérations de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Croatie du fait que les routes d'accès aux zones protégées par les Nations unies (ZPNU) sont bloquées par des manifestants. Le Conseil considère que ce blocus par des citoyens croates et les entraves imposées conjointement par les autorités croates à la liberté de circulation de la FORPRONU sont inadmissibles. A cet égard, le Conseil déplore que les routes d'accès aux zones protégées par les Nations unies en république de Croatie fassent toujours l'objet de blocages.

Le Conseil juge encourageante la signature, le 4 août, d'un accord entre le gouvernement de la république de Croatie et la FORPRONU concernant la réglementation des déplacements de la FORPRONU à destination et en provenance des ZPNU et engage les autorités croates à en appliquer rigoureusement les dispositions. Il se félicite des progrès qui ont été accomplis depuis la signature de cet accord en ce qui concerne l'ouverture de onze des dix-neuf points de franchissement. Il rappelle néanmoins au gouvernement de la république de Croatie qu'il a l'obligation de faciliter le libre accès de la FORPRONU à chacun des dix-neuf points de franchissement convenus dans l'Accord de cessez-le-feu du 29 mars 1994.

Dans ce contexte, le Conseil estime qu'il est aussi préoccupant que le gouvernement de la république de Croatie continue d'exiger de la Force le paiement de péages et autres droits d'utilisation des routes et aéroports en république de Croatie, et que c'est là une pratique inacceptable. Le Conseil juge très sévèrement toutes mesures ayant pour effet à la fois d'entraver le fonctionnement de la FORPRONU et d'ajouter aux coûts déjà élevés de l'opération de maintien de la paix en Croatie. Rappelant le paragraphe 7 de sa résolution 908 (1994), le Conseil demande de nouveau instamment au gouvernement de la république de Croatie de conclure sans plus tarder avec la FORPRONU un accord sur le statut des forces et de résoudre la question susmentionnée et toutes autres questions conformément aux dispositions de cet accord.

Le Conseil réaffirme son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la république de Croatie et au droit de toutes les personnes déplacées et de tous les réfugiés de rentrer dans leurs foyers. Le Conseil attend du gouvernement de la république de Croatie

qu'il coopère pleinement avec la FORPRONU dans ses efforts.

NEW YORK, 11 AOÛT 1994

Afghanistan - Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies

Mission spéciale des Nations unies en Afghanistan

Le Conseil de sécurité prend note avec satisfaction des efforts déployés par la Mission spéciale des Nations unies en Afghanistan, dirigée par S.E.M. Mahmoud Mastiri, conformément à la résolution 48/208 de l'Assemblée générale, et accueille favorablement le rapport intérimaire que celui-ci a présenté le 1^{er} juillet 1994 (S/1994/766), en particulier les recommandations qui figurent au paragraphe 40.

Le Conseil sait gré au peuple et aux dirigeants afghans du concours qu'ils ont apporté à la Mission spéciale. Il demande à tous les Afghans de continuer de collaborer avec la Mission spéciale tandis qu'elle cherche à aider les Afghans à engager un processus politique pacifique en vue de mettre fin à leurs différends.

Le Conseil déplore la poursuite de la guerre civile en Afghanistan qui a apporté la mort et la destruction au peuple afghan et qui a créé une menace contre la stabilité et la sécurité d'autres pays de la région. Le Conseil demande à toutes les parties de mettre fin aux hostilités et de s'engager dans un processus de réconciliation, de reconstruction et de développement.

Le Conseil demande à tous les Etats de prendre les mesures nécessaires pour favoriser la paix en Afghanistan, arrêter l'afflux d'armes destinées aux parties et mettre fin à ce conflit dévastateur. Il exhorte également la communauté internationale à aider les Afghans à reconstruire leur pays dévasté lorsque les conditions le permettront.

Le Conseil félicite les organismes humanitaires des Nations unies présents en Afghanistan de leurs efforts et souligne combien il importe que tous les Etats continuent de contribuer à ces efforts.

Le Conseil se déclare à nouveau prêt à aider le peuple afghan à rétablir la paix et à normaliser la situation dans le pays, et encourage les pays voisins de l'Afghanistan à poursuivre leurs efforts dans ce but.

Le Conseil réaffirme son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.